



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 13 juillet 2011

### Signature d'un accord cadre avec la présidente de l'Ordre régional des experts comptables

Dans le cadre du plan national de mobilisation pour l'emploi,

- **Claude BALAND**, Préfet de Région,
- **Gérard MUTELET**, Directeur régional du Pôle Emploi,
- **Catherine DUMONT**, Présidente régionale de l'Ordre des Experts Comptables de la région de Montpellier

ont signé mardi 12 juillet 2011, un accord cadre régional de partenariat sur l'emploi, ce qui est une première nationale. Les Experts-Comptables, au nombre de 900 dans la région et quotidiennement en contact avec les entreprises, constituent un réseau privilégié pour informer et guider les chefs d'entreprises dans l'utilisation des mesures pour l'emploi.

Cet accord entre les 3 signataires est nécessaire pour notre région, dont l'un des paradoxes est d'avoir un dynamisme entrepreneurial très important et en même temps un taux de chômage particulièrement élevé.

En effet, les 3 services mis à la disposition des Experts-Comptables par l'Etat (DIRECCTE) et POLE – EMPLOI ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre des mesures pour l'emploi par nos entrepreneurs régionaux :

- un espace documentaire partagé,
- des réponses rapides sur les demandes d'information par la mise en place d'un réseau de correspondants dédié,
- le règlement en commun des difficultés rencontrées.

Ainsi, les Experts-Comptables jouent pleinement leur rôle d'intérêt général en devenant des intermédiaires incontournables des chefs d'entreprises pour le développement de l'emploi et de notre économie.

Contact :

Isabelle Marien

04.67.20.98.51. ; [marien@oec-montpellier.org](mailto:marien@oec-montpellier.org)